



SIFA - Système d'Information sur la
Formation des Apprentis

Enquête SIFA

Recensement des apprentis du CFA UPN

Emmanuelle Lemoine - SFCA
Février 2024

Qui est concerné ?

- L'enquête concerne les apprentis de l'université Paris Nanterre
- Les UFA partenaires de l'UPN et le CFA de l'UPN répondent indépendamment à cette enquête au regard des effectifs d'apprentis de leur propre portefeuille de formation

Auprès du rectorat de Versailles

Cette opération statistique, réalisée par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) consiste en un recensement des effectifs d'apprentis au 31 décembre et de données personnelles (nombre d'apprentis, diplôme préparé, âge, sexe, parcours scolaire antérieur et origine géographique).

Les données de l'enquête sont intégrées à un dispositif intitulé Système d'Information sur la Formation des Apprentis (SIFA) permettant de publier, au niveau de chaque CFA, les indicateurs obligatoires et comparables au plan national, institués par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel n°2018-771 du 5 septembre 2018.

A quel moment ?

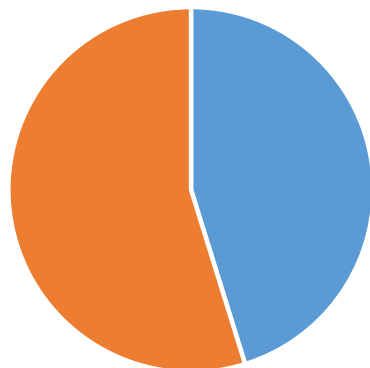
- L'enquête doit être transmise au plus tard au fin janvier chaque année sur le portail SIFA du ministère de l'éducation nationale : <https://dep.adc.education.fr/sifa2/login>

2^e enquête SIFA du CFA UPN

Le CFA de l'université Paris Nanterre a transmis pour l'année 2023 l'enquête sur les apprentis inscrits au 31 décembre de l'année 2023 sur le portail SIFA.

Cette enquête a consisté à transmettre les données **de 446 apprentis** inscrits dans les formations gérées par le CFA UPN (nombre d'apprentis, diplôme préparé, âge, sexe, parcours scolaire antérieur et origine géographique). Le nombre d'apprentis déclarés pour 2023 par le CFA UPN était également de 396 apprentis.

Répartition par genre



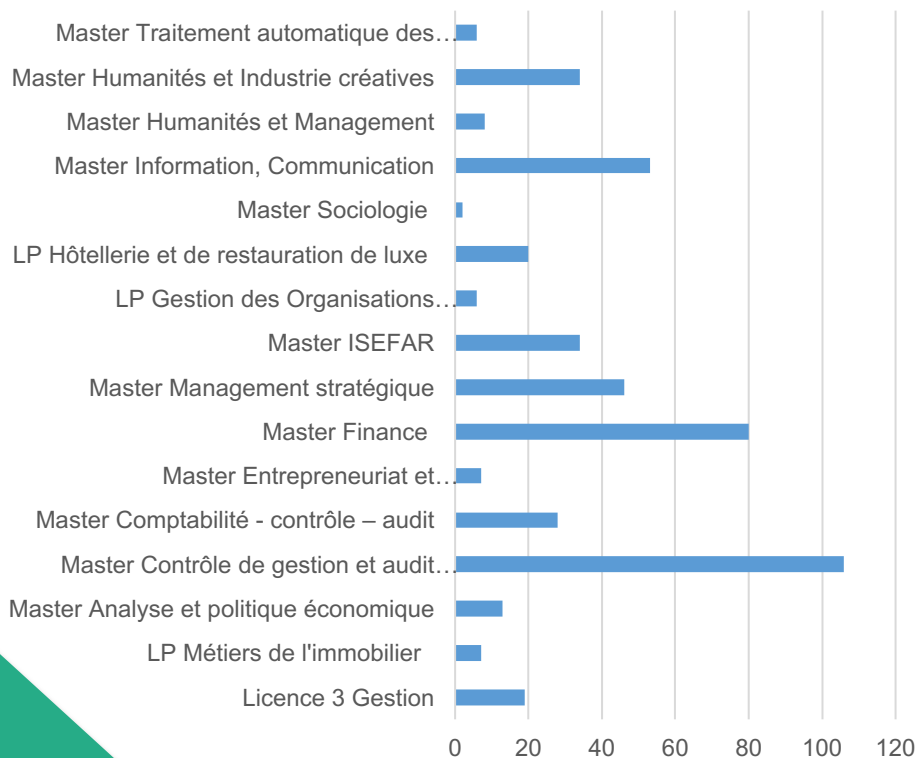
260 femmes

186 hommes

■ Homme ■ femme ■

18 mentions dont 1 licence, 3 LP et 14 masters

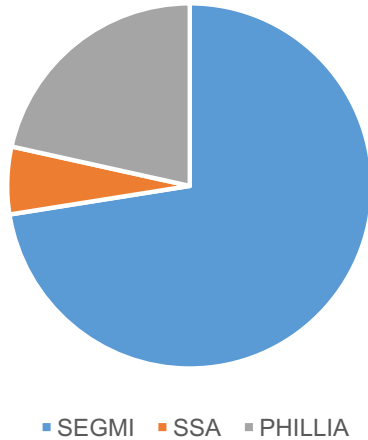
Répartition par mention



DSP	1
Master Economie du droit	1
SEGMI	307
Licence 3 Gestion	12
LP Métiers de l'immobilier	4
Master Analyse et politique économique	10
Master Contrôle de gestion et audit organisationnel	97
Master Comptabilité - contrôle – audit	25
Master Entrepreneuriat et management de projets	13
Master Finance	71
Master Management stratégique	34
Master Marketing vente	15
Master ISEFAR	26
SSA	24
LP Gestion des Organisations Sociales et Solidaires	9
LP Hôtellerie et de restauration de luxe	13
Master Sociologie	2
PHILLIA	114
Master Information, Communication	56
Master Humanités et Management	15
Master Humanités et Industrie créatives	40
Master Traitement automatique des langues	3

Apprentis par UFR

Répartition des apprentis par UFR



DSP : 1 apprenti pour 1 mention

SEGMI : 307 apprentis pour 8 mentions

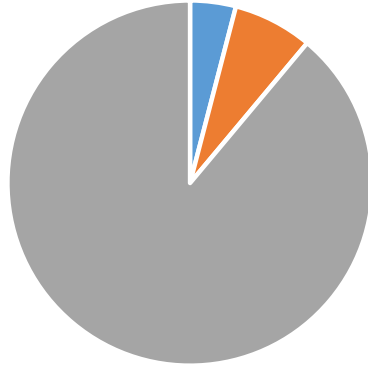
SSA : 24 apprentis pour 3 mentions

PHILLIA : 114 apprentis pour 4 mentions

Avec un total de 446 apprentis en 2023-2024 contre 396 en 2021-2022

Les éléments à déclarer 3/6

Répartition par type de diplôme

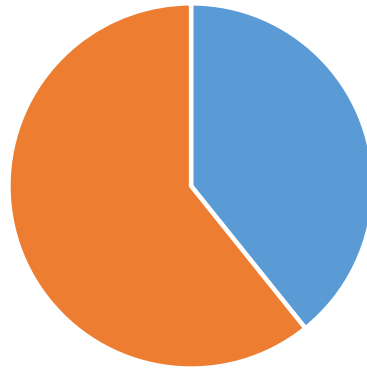


■ Licence ■ Licence professionnelle ■ Master

Licence : 12
Licence professionnelle : 26
Master : 408

Les éléments à déclarer 4/6

Type de contrat



■ Contrat sur 1 an ■ Contrat sur 2 ans

Contrats sur 1 an : 141
Contrats sur 2 ans : 267

Les éléments à déclarer 5/6

Type d'employeur



- Employeur privé
- Profession libérale
- Association
- Service de l'état
- Commune

Employeur privé : 451

Profession libérale : 3

Association : 5

Service de l'Etat : 2

Commune : 1

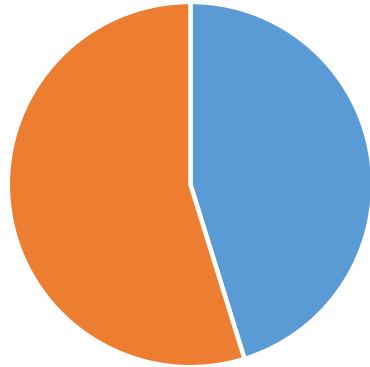
Département : 2

Établissement public local d'enseignement : 4

Établissement public administratif de l'Etat : 1

Employeurs hors et en Île-de-France

Apprentis en contrats



■ Homme ■ femme ■

dans le 92 : 31,12%%
en Île-de-France hors 92 : 65,66%
hors Île-de-France : 3,22%

Les éléments à déclarer 6/6

Les ruptures de contrats sont à déclarer uniquement pour les apprentis qui n'ont pas retrouvé de contrats.

SIFA ne permet pas de remonter des données différentes pour un même apprenti. Nous tenons compte du dernier contrat signé à la date du 31 décembre.

Les données sur les ruptures de contrat sont néanmoins importantes :

Pour l'année universitaire 2023-2024 à la date du 31/12/2023, il y a eu 36 ruptures

- 20 ruptures de contrats d'apprentissage sans renouvellement
- 16 ruptures de contrat suivies de la signature d'un nouveau contrat d'apprentissage

Annexes

- Courrier du rectorat de Versailles - Délégation académique à la prospective et à l'évaluation des performances
- Instructions pour la remontée informatique des données concernant les apprentis (pdf)
- Présentation du portail SIFA aux établissements (ppt)
- Modèle de fichier destiné à être importé
- Nomenclatures
- Outil de consultation et de cartographie des établissements du système éducatif français (ACCÉ)

Merci
pour votre
attention

 Université
Paris Nanterre

